



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le six juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Véronique SAUZEDDE, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :

Sandrine FAURE à Christian ROBIN
Anthony BOURBONNAUX à Céline DESSIMOND
Patricia LACHAMP à Patricia MONTAGNIER
Thierry SOULEYRAS à Cédric DAUDUIT
Franck ROUGIER à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Véronique SAUZEDDE

DELIBERATION
Budget Gestion Immobilière : Décision modificative n°1
N°2026/07/52

Objet : Finances Locales : Décisions budgétaires

Vu le Code général des collectivités territoriales (le cas échéant) ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 adopté par délibération en date du 27 avril 2026;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits afin de tenir compte de l'évolution des besoins et d'assurer la bonne exécution du budget.

Monsieur le Maire donne lecture de la décision modificative n° 1:

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260752B-DE
Reçu le 09/07/2026



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	2 235.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	2 235.00 €	0.00 €	0.00 €
D-231-22 : Sécurisation et remise aux normes sanitaires du local	2 235.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	2 235.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	2 235.00 €	2 235.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	2 235.00 €		0.00 €	

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n° 1 du budget de l'exercice 2026 comme ci-dessus
- Dit que les crédits budgétaires sont modifiés conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Orléat, le 6 juillet 2026

Le secrétaire

Véronique SAUZEDDE

Le Maire

Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260752B-DE
Reçu le 09/07/2026